Compte-rendu de l'ad hoc ISP15' - 03/02/2021

Pour votre information, vous pouvez utiliser la BAL Enedis « NEDI-ISP15-PILOTAGE nedi-isp15-pilotage@enedis.fr » pour échanger avec Enedis sur le projet ISP 15', et en particulier poster vos interrogations résiduelles. Par ailleurs les points d'entrée sur le sujet ISP15 sont Agnès Landré et Christophe Plaud.
Pour échanger avec RTE, le point d'entrée sur le sujet ISP15 est Julie Desaveines (julie.desaveines@rte-france.com).

Sujets d'échanges

Données pour phase à blanc

- Pour les données profilées, est-il prévu que les données de la phase à blanc soient calculées sur les mêmes méthodes que celles actives au 1er janvier 2025 ?

  Rep Enedis : Oui, moyennant que l'ensemble des informations et données nécessaires soient bien disponibles sur l'ensemble de l'historique.

- Courbes télérelevées : sera-t-il possible de disposer en phase à blanc, de la vision des courbes agrégées par segment et pas uniquement par filière de production ?

  Rep Enedis : jusqu'à ce jour, il était envisagé de fournir les courbes TRV agrégées par Fournisseur et les courbes TRV agrégées par filière de production.

  Nous enregistrons le besoin de disposer d'agrégat sur les courbes TRV par segment et reviendrons vers vous pour son instruction notamment sur la définition du segment

- Profils bruts : Les coefficients de profils statiques bruts seront-ils fournis au pas 15' (pour continuité de fonctionnement SI) ?

  Rep Enedis : les coefficients de profils statiques bruts continueront à être mis à disposition en open data pour le périmètre des profils non encore dynamisés.

  Les méthodes mises en œuvre pour les fournir au pas 15' seront concertées en CGP avec une complexité proportionnée à la hauteur des enjeux.

Reprogrammation des données de comptage & services de données

- A partir de l'échéance de re-programmation des compteurs, quel sera le pas de diffusion des données de comptage / services.

  Rep Enedis : Ce point fera l'objet du programme de travail et de concertation en S1 2021 dans les différentes instances traitant du sujet.

Transmission de mesures pour le processus de facturation

- La facturation continuant à s'effectuer au pas 10', y aura-t-il bien continuité de transmission des mesures au pas 10'

  Rep Enedis : Il est possible de continuer à transmettre des courbes au pas 10' si nécessaire pour les processus facturiers, notamment par conversion des courbes au pas 5',

  ce point sera concerté cette année avec les différentes parties prenantes pour avoir leur préférence.

  Rep RTE : La concertation relative au pas de publication des données de comptage RPT est en cours, dans le cadre du GT Comptage et données.

Rejeux sur période antérieure au 1er janvier 2025

- Les rejeux effectués après bascule pour des périodes « avant bascule » s'effectueront-ils bien au pas 30' ? Par exemple pour le M+12 de la reconstitution des flux ?

  Rép RTE : Le sujet des rejeux a bien été identifié, ce point sera concerté cette année. Il est prévu dans le programme de travail de concerter sur les modalités transitoires au second semestre 2021.

L'hypothèse envisagée est que les rejeux portant sur des périodes antérieures à la bascule soient effectués au pas 30'.

Mécanisme d'ajustement

- Pourra-t-on choisir entre 5' et 15' pour l'envoi des programmes d'appel ?

  Rep RTE : Oui, le principe reste le même qu'actuellement. Les programmes d'appel pourront être envoyés au pas 5' ou au pas 15'.

Programme d'Echange de Blocs (PEB)

- Pour les RE qui n'ont pas besoin de distinguer de pas 15', quelle possibilité de continuer à nominer à 30' ?

  Rep RTE : Suite à la concertation ayant eu lieu en GT MA-RE (instance pour l'instruction technique de ce sujet), il a été retenu de faire évoluer globalement les PEB à 15'. Si le sujet soulève de nouvelles questions, l'instance adéquate pour réaborder le sujet est le GT MARE.

Projets EOD adhérents

- Est-il possible de préciser davantage les adhérences entre les projets ? Par exemple, les liens avec 48 / 96 guichets ? Et les liens avec les produits TERRE / MARI / PICASSO ?

  Rep RTE : Ce point a été intégré au programme de travail 2021 du GT MA-RE.

Produits aux frontières

- Le passage à 48 guichets en S2 2022 concerne-t-il également les échanges transfrontaliers ? Ou uniquement la programmation en France ?

  Rep RTE : L'étape à 48 guichets évoquée concerne bien uniquement la programmation.

- A-t'on de la visibilité sur l'évolution de la programmation aux interconnexions et la mise à disposition de produits 15' avant 2025 ?

  Rep RTE : Ces sujets sont instruits dans le cadre des groupes de travail européens SIDC et SDAC. Les NEMO travaillent pour une mise en œuvre échelonnée des produits 15'.